

LE TÊTU

Mairie de Curis au Mont d'Or

Téléphone : 04 78 91 24 02

Juillet août 2017

Numéro 162



EDITO

L'équipe municipale remercie vivement tous les Curissois qui ont participé à l'organisation et au déroulement des élections présidentielles et législatives.

Cette invitation à vivre ces élections de l'intérieur, ce moment de citoyenneté convivial et instructif a été très apprécié des participants.

La mairie de Curis sera fermée au public la semaine du 15 août, soit du vendredi 11 août 16h au lundi 19 août à 14h.

En cas d'urgence (état civil : décès, naissance.), nous vous remercions d'utiliser le numéro d'astreinte des élus : 06.37.31.40.90. L'élus d'astreinte saura vous guider et vous accompagner dans les démarches à suivre.

Informations Mairie



- **Horaires d'ouverture de la Mairie**

Lundi	14H-17H
Mardi	10H-12H
Mercredi	10H-12 H
Jeudi	10H-12H
Vendredi	13H30-16H

- **Permanences de la mairie les samedis 8 et 22 juillet, les 5 et 26 aout ainsi que le 2 septembre de 9h à 12h. Si vous souhaitez recevoir le Têtu par e-mail merci d'écrire à tetu.curis@gmail.com**
- **Vous pouvez télécharger le Têtu sur le site de la commune : www.curis.fr**
- **Le week-end en cas d'urgence, vous pouvez contacter l'él(u)e d'astreinte au 06 37 31 40 90**
- **La collecte des ordures ménagères est effectuée le mardi et la collecte du tri sélectif le vendredi.**
- **Rappel : les conteneurs de la salle du vallon n'ont pas vocation à remplacer la déchetterie de Neuville-Genay. Ils sont réservés aux utilisateurs de la salle des fêtes.**
- **Correspondante du Progrès à Curis. E-Mail : geraldine@gmasson.fr**

Informations



La canicule peut mettre notre santé en danger.

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- **Il fait très chaud**
- **La nuit la température ne descend pas ou très peu**
- **Cela dure depuis plusieurs jours**

Comprendre :

Enfant et adulte : Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température, je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

Personne âgée : Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°. La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur.

Agir :

Je bois beaucoup d'eau et je ne fais pas d'efforts physiques intenses, je ne reste pas en plein soleil, je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur, je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé, je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation, je ne sors pas aux heures les plus chaudes, je ne consomme pas d'alcool, je mange normalement, au travail je suis vigilant pour mes collègues et moi-même, je prends des nouvelles de mon entourage, si je prends des médicaments je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien. Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie ou à contacter le CCAS.

Pour en savoir plus : www.sante.gouv.fr / ou 0 800 06 66 66.

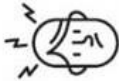
En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte ?



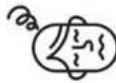
Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Vertiges / Nausées



Propos incohérents



Fièvre > 38°C

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes ?



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches



JE BOIS
REGULIEREMENT
DE L'EAU

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,
j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments ; je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Pendant vos vacances, protégez votre domicile ou votre commerce en vous inscrivant au dispositif « vigilance vacances » grâce auquel les gendarmes ou la police municipale effectuera des rondes à proximité de votre domicile.

NB : la responsabilité de la commune et celle des services de Police ne sont pas engagées en cas de cambriolage.

**Inscription gratuite auprès de la gendarmerie : 5 chemin du Gorgeat
Tél : 04 78 91 30 45
ou à l'accueil de la Mairie.**



POMPIERS



Les jeunes sapeurs-pompiers du Mont Verdun recrutent :

Si tu as entre 11 et 14 ans rejoins notre équipe et apprends à secourir !

Nous sommes rattachés à la caserne de Poleymieux au Mont d'Or et en collaboration avec la caserne de Quincieux.

Renseignements :

Http : [//jsp.montverdun.wixsite.com](http://jsp.montverdun.wixsite.com)

Contact : gerald.mouton@sdmis.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum des associations a pour but de présenter toutes les activités exercées dans notre village.

C'est l'occasion de découvrir les activités proposées par les associations de Curis au mont d'or, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales...pour tous les âges, des petits à nos aînés.

Venez rencontrer leurs membres, échanger dans une ambiance conviviale et vous inscrire.

**VENEZ NOMBREUX
Le forum aura lieu
Samedi 9 septembre
De 9h30 à 12h
Salle du vallon**



**EPICERIE COLLABORATIVE
DES MONTS D'OR**

**« JOYEUSE TAMBOUILLE D'ICI, MUSIQUE D'AILLEURS »
16 septembre 2017 à partir de 18h - Place de la Fontaine – Curis**

**Evènement festif autour de votre future Epicerie Collaborative
des Monts d'Or.**

BBQ – Ratatouille – Frites
De nos **PRODUCTEURS LOCAUX**

CONCERTS DE MUSIQUE DU MONDE

MALOYA (La Réunion)

CUBAINE

KLEZMER (Europe centrale) etc...

Possibilité de passer des
COMMANDES GROUPEES
sur place.

La liste des produits vous sera
communiquée dans le prochain Têtu.

Venez poser toutes vos questions sur les projets collaboratifs de **l'Epicerie** et des
Jardins Partagés -

Des bénévoles seront à votre disposition !

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre pour ces beaux projets et/ou l'organisation
de cet évènement festif,

Faites-nous signe ! epicieriedesmontsdor@gmail.com

VIDE GRENIER du SOU

Nouvelle formule !



Le SOU des Ecoles organise son vide grenier annuel

le Dimanche 10 Septembre de 8h à 16h
dans tout le village,

avec un nouveau parcours prenant en compte les travaux rue de la Trolanderie.

Les exposants sont attendus entre 6h et 8h du matin :

- 12€ les 3 mètres, 24€ les 6 mètres, ...
- Possibilité de garer son véhicule derrière son stand (entre 6 et 10€), à partir de 6 mètres.

Vous pouvez vous rendre sur le site <https://vide-greniers.org> ou remplir la fiche d'inscription jointe et la retourner au Sou des écoles (Mairie) ou à Luc DURAND, Président du Sou (06 52 49 63 15).

Nous vous attendons nombreux pour cette belle journée.

Travaux de voirie du carrefour du Trèves au chemin de la Collonge

Une opération de réfection des enrobés rue de la mairie sera réaliser les 26, 27 et 28 juillet, durant certaines opérations la rue sera complètement fermée à la circulation la journée.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne et les désagréments occasionnés et vous remercions de respecter les consignes de stationnement et de circulation qui seront mises en place pendant la durée des travaux.



INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DE CURIS AU MONT D'OR LE 10 SEPTEMBRE 2017 -
Arrivée des Exposants entre 6h et 8h -
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS soudesecolescuris@gmail.com / 06 52 49 63 15

Je soussigné,

Nom (titulaire du chèque de règlement) : Prénom :
Né(e) le : à (Ville) : Département :
Pays :
Adresse :
Code postal : Ville : TEL :
Adresse électronique :
Titulaire de la carte d'identité/passeport no :
Délivré(e) le : par :

(Joindre impérativement une photocopie recto-verso de ce document)

Déclare sur l'honneur (rayer la (les) mention(s) inutile(s)) :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code commerce)
- n'avoir pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)
- être commerçant- no du registre du commerce :

TARIF : - **Stand** : 3 Mètres linéaire = 12 € ; 6 Mètres = 24 € ; 9 Mètres = 36 € ;
12Mètres = 48 €

- **Voiture Légère** : 6 € (6 mètres minimum dans la limite des places disponibles)

- **VU ou 4X4** : 10 € (6 mètres minimum dans la limite des places disponibles)

Je commande :

_____ Mètres et je règle : €

_____ Parking(s) et je règle : €

_____ Parking(s) VU ou 4X4 et je règle : €

Je vous adresse donc un chèque à l'ordre du Sou des écoles de Curis d'un

Montant total de : _ €

Merci d'adresser, avant le 8 Septembre 2017, votre demande d'inscription, votre chèque et la photocopie de votre carte d'identité ou passeport à l'adresse suivante :

Sou des écoles – Mairie de Curis – 69 250 Curis au Mont d'or - Pour une demande de confirmation d'inscription, vous voudrez bien joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Fait le : _____ à _____

Signature

HORSE FIELD FESTIVAL

Dès le début d'après-midi :

...animations musicales for famiglia & every body, Chill, fooding & bière bio des monts d'or ...jusqu' au bout de la night!



the **15**
JUILLET 2017
CURIS-AU-MONT-D'OR

THE
WOODSD'OR
& MUSIC

Horse Field Festival
AT CURIS IN MONT D'OR

DÈS LE DÉBUT D'APRÈM :
Animations musicales for famiglia & every body, Chill, fooding & bière bio des monts d'or... jusqu'au bout de la night !

15h00 - DJ-El Goblino
17h00 - J&V
18h00 - Solow
18h30 - Petit vélo
19h00 - August
20h00 - The Mogs
21h00 - Hummingbird
22h30 - FFB -Tina & Guest
25h00 - El Goblino & DJ Guest

HIP HIP HIP

Jean Michel Borne a remporté cette année la médaille de bronze du triathlon au championnat du monde des transplantés à Malaga en Espagne.



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 16 SEPTEMBRE 2017

Le thème de l'eau a été choisi cette année pour découvrir le patrimoine curissois. Une visite de la source Thivot, qui alimente la fontaine, un parcours le long du Thou et une présentation du projet de remise à l'air libre du ruisseau seront au programme. Des informations complémentaires seront bientôt en ligne sur le site de la commune WWW.CURIS.FR



Les arbres remarquables du parc du château de Curis au Mont d'Or – Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 16 septembre 2017 de 10 :00 à 12 :00

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous partirons à la découverte du patrimoine naturel du parc du Château de Curis au Mont d'Or.

Grâce à une clé d'identification des arbres, vous pourrez vous exercer à reconnaître les arbres du parc. Cette sortie sera animée par Christian Naessens, tourneur sur bois et passionné des arbres. Il vous fera partager son savoir grâce à des anecdotes, des devinettes, des récits de légendes... bref, du ludique et de l'interactif.

Infos pratiques :

- Horaire : de 10h à 12h
- Lieu : RDV à l'entrée du parc, route des Monts d'Or, à la sortie du village, direction Poleymieux au Mont d'Or.

Intervenant : Christian Naessens, bénévole LPO Rhône

Nombre de participants : 20/Tout public

Gratuit/ Inscription obligatoire rhone@lpo.fr



Partage

Parrainer un enfant

C'est faire grandir l'espoir

www.partage.org

Partage, association française de solidarité internationale, aide depuis plus de 40 ans, les enfants du monde les plus démunis à grandir dans le respect de leurs droits fondamentaux, en leur apportant une solution durable grâce au parrainage. Notre association est indépendante de toute appartenance politique ou religieuse.

En vertu de la loi du 7 août 1991 (art 3 alinéa 1), nous déclarons, par la présente, souhaiter entreprendre une campagne d'information auprès du grand public à Curis-au-Montd'Or du 26 juin 2017 au 22 juillet 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de Partage, et sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Notre équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 10h00 et 21h00.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus à la fois sur l'intérêt général et les projets spécifiques de Partage, et à trouver de nouveaux soutiens au profit de leur cause. Elles n'impliquent en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèques, ni de distribution de prospectus ni des quêtes,

Les personnes ne seront pas abordées sur la voie publique, aucune activité n'aura lieu dans des lieux publics (en particulier dans la rue), aucun document ne sera déposé dans les espaces publics, et aucun tract ne sera distribué.

VOTRE CALENDRIER

➤ **Samedi 15 juillet 2017**

Horse field festival

Bois des cieux : à partir de 15h

➤ **Samedi 9 septembre 2017**

Forum des associations

Salle du vallon 9h30-12h

➤ **Dimanche 10 septembre 2017**

Vide grenier

Village-8h-18h

➤ **Samedi 16 septembre 2017**

Journée européenne du patrimoine

- Arbres remarquables 10h parc du château de Curis
- L'eau du Village Curis

➤ **Samedi 16 septembre 2017**

Epicerie collaborative-Soirée festive - Place de la fontaine-18h